

FCP de droit français

RICHELIEU CITYZEN

RAPPORT ANNUEL

au 31 décembre 2021

Société de gestion : RICHELIEU GESTION
Dépositaire : CACEIS Bank
Commissaire aux comptes : KPMG AUDIT

RICHELIEU GESTION - 1-3-5 Rue Paul Cézanne - 75008 - Paris

SOMMAIRE

1. Caractéristiques de l'OPC	3
2. Changements intéressant l'OPC	4
3. Rapport de gestion	5
4. Informations réglementaires	9
5. Certification du commissaire aux comptes	13
6. Comptes de l'exercice	18
7. Annexe (s)	43



Richelieu Gestion

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

RICHELIEU CITYZEN

Part F ISIN : FR0013281516

Cet OPCVM est géré par RICHELIEU GESTION

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Classification : Actions de pays de l'Union européenne

Objectif de gestion : L'objectif de l'OPCVM est de rechercher une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence Bloomberg Eurozone Developed Markets Large & Mid Cap NR Index (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée, par le biais d'une gestion discrétionnaire d'un portefeuille d'actions européennes sélectionnées en fonction d'une analyse financière et de critères extra-financiers ESG (Environnement, Social, Gouvernance).

Indicateur de référence : La performance du FCP peut être comparée a posteriori à celle de l'indicateur de référence Bloomberg Eurozone Developed Markets Large & Mid Cap NR Index (dividendes nets réinvestis). Cet indice est représentatif des marchés actions de la zone Euro. Les données concernant l'indice sont notamment disponibles sur le <https://www.bloomberg.com/professional/product/indices/>.

Politique d'investissement : La stratégie de cet OPCVM repose sur une gestion active, discrétionnaire et opportuniste visant à sélectionner, sur la base d'une analyse financière fondamentale et de critères extra-financiers ESG, des valeurs de sociétés cotées sur les marchés de l'Union européenne actives dans les secteurs suivants : santé, éducation, loisirs, sécurité, environnement et digitalisation.

L'analyse extra-financière ESG est menée selon une approche « Best in Universe » qui vise à rendre éligible au portefeuille uniquement les 4 premiers quintiles de l'univers d'investissement (entreprises de l'Union européenne), soit les 80% d'émetteurs les mieux notés sur la base de critères ESG et ainsi à exclure les 20% d'émetteurs les moins bien notés. La part de l'OPCVM couverte par les critères ESG est fixée à un seuil minimum de 90% de l'actif net hors liquidités et assimilés. Ce filtre ESG est constitué sur des bases de données extra-financières fournies par des prestataires tiers spécialisés.

Limites méthodologiques : L'analyse ESG se fonde en grande partie sur des données qualitatives et quantitatives communiquées par les entreprises elles-mêmes et est donc dépendante de la qualité de cette information. Bien qu'en amélioration constante, les reportings ESG des entreprises restent encore parcellaires et très hétérogènes.

Caractéristiques essentielles : L'OPCVM est en permanence investi à hauteur de 75% minimum de l'actif net en actions de tout pays au sein de l'Union européenne, sans contrainte de taille de capitalisation. L'exposition aux marchés actions pourra néanmoins être réduite jusqu'à 60% de l'actif net.

L'OPCVM peut également investir jusqu'à 20% de l'actif net en obligations, titres de créance, et instruments du marché monétaire, émis en euros par des entités publiques ou privées de pays membres de l'Union européenne tout en conservant l'application des critères ESG. Ces titres relèveront de tout type de notation, dont spéculative selon les agences de notation indépendantes ou le barème de notation interne de la société de gestion, ou pourront être non notés. La sensibilité globale du portefeuille aux produits et instruments de taux est comprise entre 0 et +2,5.

L'OPCVM pourra enfin intervenir sur les instruments dérivés pour couvrir son actif et les titres intégrant des dérivés pour couvrir et/ou exposer son actif aux risques actions et de change. Son exposition globale pourra atteindre 110% de l'actif net, soit une surexposition maximale de +10% de l'actif net.

Autres informations : Les souscriptions et rachats sont centralisés chaque jour ouvré de la bourse de Paris à l'exception des jours fériés légaux en France (J) jusqu'à 12h auprès du dépositaire. La valeur liquidative est déterminée le jour ouvré suivant et le règlement intervient à J+2 ouvrés.

La part F de l'OPCVM capitalise les sommes distribuables. L'OPCVM est éligible au PEA.

Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible, A risque plus élevé,
rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur ci-dessus reflète la volatilité de l'OPCVM sur 5 ans compte tenu de son exposition aux marchés actions de l'Union européenne. Il est calculé sur la base de l'historique des rendements de l'OPCVM et à défaut d'historique suffisant, sur la base des rendements de son indicateur de référence.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : il représente, pour les titres de créance et les instruments monétaires, le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance. Ce risque est plus important pour les titres dits « spéculatifs ».

Risque de liquidité : risque lié à la part des investissements réalisée dans des instruments financiers pouvant présenter par nature et /ou selon certaines circonstances un niveau de liquidité relativement faible.

Risque lié aux instruments financiers à terme : risque lié aux variations des prix des instruments financiers à terme et à un effet d'amplification à la baisse ou à la hausse des mouvements de marché.

Risque de contrepartie : risque de non paiement d'un flux (ou d'un engagement) dû par une contrepartie avec laquelle des positions ont été échangées et des engagements signés.

2. CHANGEMENTS INTÉRESSANT L'OPC

Changements intervenus au cours de l'exercice 2021 :

11/02/2021 :

- Intégration des restrictions relatives aux US Persons concernant le droit US+FATCA+CRS/DAC au paragraphe « Profil de l'investisseur type » et dans le règlement du FCP,
- Ajout d'un paragraphe de risque de durabilité,
- Ajout d'une précision dans la partie « Fonctionnement de la commission de surperformance ».

05/03/2021 :

- Fusion par absorption de Richelieu France par Richelieu Cityzen sur les VL du 04/03/2021.

01/12/2021 :

- Modification du benchmark devenant : Bloomberg Eurozone Developed Markets Large & Mid Cap NR Index (dividendes nets réinvestis),
- Politique d'investissement : précisions apportées sur l'analyse extra-financière suite à l'intégration de critères ESG dans la stratégie de gestion,
- Modification de la stratégie d'investissement réduisant la part du fonds susceptible d'être investie en titres de créance et instruments du marché monétaire à 20% (au lieu de 25%) de l'actif net,
- Modification de la méthodologie de calcul de la commission de surperformance pour intégrer les orientations ESMA avec exemples concrets ajoutés au prospectus et changement de la date de clôture du fonds à compter de 2022 – prochain exercice raccourci à 11 mois qui clôturera le 30/11/2022.

3. RAPPORT DE GESTION

Point marché 2021

Après une très belle performance 2020 (+11,44% contre +0,25% pour son indicateur de référence), l'année 2021 a été plus difficile pour les thématiques du fonds. En effet, l'exclusion par le fonds de certains secteurs, comme les bancaires ou l'automobile, lui a coûté cette année car le marché a souvent valorisé ces secteurs dits « value », ce qui explique en grande partie la sous-performance relative du fonds cette année.

Ainsi, parmi les secteurs absents de l'univers du fonds, de nombreux ont fortement rebondi cette année, comme le secteur bancaire européen (l'indice ESTX Banks a bondi de plus de 36%), le secteur automobile (l'indice ESTX Auto&Parts a gagné +25%), les ressources naturelles (indice ESTX BasicResources +19%) ou encore les Télécoms (ESTX Telecommunications +17%). A l'inverse, parmi les secteurs qui ont le plus sous-performé en 2021, nous trouvons les Utilities (+3.56%, plombés par le segment renouvelable) ou encore la thématique Loisirs (ESTX Travel&Leisure -9,28%) dans un contexte de poursuite de la crise sanitaire. En revanche, le fonds a pu compter sur son exposition au Digital qui a surperformé les indices européens (ESTX Technology +37%).

Performances 2021, fonds et indicateur de référence

FR0000989410	Richelieu Cityzen / Part R	10,85%
FR0013032109	Richelieu Cityzen / Part RD	10,85%
FR0011362599	Richelieu Cityzen / Part I *	-
FR0013281516	Richelieu Cityzen / Part F	11,84%
FR0013281524	Richelieu Cityzen / Part FD	11,84%
Indicateur de référence		22,61%

* En l'absence de porteur sur cette part, nous ne sommes pas en mesure de vous fournir des données relatives aux performances passées.

Point sur la gestion en 2021

Gestion des thématiques :

Le fonds est structurellement exposé à six thématiques (Environnement, Santé, Digital, Sécurité, Loisirs et Education) qui ont été pondérées différemment au cours de l'année en fonction de notre appétence au risque, du momentum de marché, des circonstances macroéconomiques et d'éléments propres à chaque secteur.

Ainsi, le poids de **l'Environnement** est passé de 36% en début d'année à 31% fin décembre (après un point bas à 25% de l'encours fin octobre) avec un mix de sous-thématique radicalement différent : en effet, si en début d'année, les énergies renouvelables, grandes gagnantes de 2020, représentaient 17% de l'encours, elles représentent moins de 4,5% en fin d'année. La thématique Environnement est donc davantage pondérée en industrie et matériaux verts qu'en énergie verte fin 2021 dont les titres ont été parmi les victimes des rotations sectorielles de l'année.

La thématique **Digital**, bénéficiant d'une bonne visibilité sur sa croissance et d'une récurrence des revenus appréciable dans cet environnement, a été renforcée graduellement tout au long de l'année, passant de 18% tout début janvier à 27% fin décembre après être devenue, un temps, la première thématique du fonds avec 29% de l'encours fin août.

La **Santé**, un peu délaissée par les investisseurs depuis l'annonce par Pfizer de l'arrivée de son vaccin en novembre 2020, représentait 19% de l'encours du fonds début janvier (contre 28% en avril 2020 au pic de la crise sanitaire) et a été allégée au premier semestre (14% fin juin) avant d'être renforcée au cours de l'été (à 19% fin août et fin décembre).

La thématique **Sécurité** a été renforcée au premier trimestre, passant de 10% fin janvier à 16% fin mars, avant d'être allégée (via la réduction de l'exposition aux assureurs) en juin à 12%. Elle représente 11% de l'encours du fonds fin décembre.

Le poids de la thématique des **Loisirs**, très corrélée à l'évolution de la crise sanitaire car dépendante de l'ouverture des économies, a beaucoup évolué au cours de l'année. Les Loisirs qui représentaient 12% de l'encours fin février, ont été allégés dès juillet avec l'émergence du variant Delta à 8% pour ne représenter que 5,4% de l'encours fin décembre compte tenu de l'aggravation de la crise sanitaire en Europe.

Tout au long de l'année, la thématique **Education**, moins représentée en bourse il est vrai, est restée minoritaire et a été fortement allégée (prises de profits), passant de 8% fin janvier à 1,5% fin décembre.

Principaux arbitrages :

En janvier, une position a été initiée dans le chimiste allemand BASF pour son profil diversifié avec des expositions aux marchés de l'agrochimie, de l'automobile ou encore de la construction et sa forte exposition à l'Asie (25% du chiffre d'affaires) qui connaît un rebond en V. Les poids d'Adecco, Dometic, Kerry ou encore Adidas ont été renforcés alors que la position en Nestlé a été soldée et le poids d'EDP Renovaveis allégé compte tenu de son parcours exceptionnel en 2020. En février, une position a été initiée dans le suédois Assa Abloy qui rejoint ainsi la thématique Sécurité et dont nous apprécions son exposition au dynamique secteur de la rénovation (près de 70% de son chiffre d'affaires). Le poids de Sodexo a également été renforcé. Parallèlement, nous avons poursuivi l'allègement des positions dans les énergies renouvelables en cédant des titres Vestas Wind et Siemens Gamesa. Le poids de Dometic a de nouveau été renforcé en mars, les fortes ambitions de son nouveau CEO et l'actuelle dynamique de son marché (stocks à reconstituer pour faire face à la forte demande...) confortait notre cas d'investissement. Le poids d'Assa Abloy a également été augmenté alors que Sodexo a été allégé au profit d'Edenred.

En avril, GTT a été soldé (risque de retour de papier lié aux 40 % du capital détenu par Engie toujours présent), tout comme Linde (prises de profits suite au parcours du titre), et Engie (arbitrage vers un pure-play, mieux valorisé par les marchés financiers). Puis, nous avons renforcé Hannover Re (l'annonce de l'accroissement du dividende ordinaire a confirmé la résilience de ses profits autant que la solidité de son bilan) et TeamViewer (la société s'est montrée plus prolifique sur ses perspectives de croissance de revenus suite aux partenariats annoncés le mois dernier).

Deux positions ont été initiées en mai, dans le groupe anglais Informa qui renforce l'exposition aux titres qui bénéficieront du rebond de l'économie : en effet, deux-tiers des revenus du groupe proviennent de ses activités d'organisation d'événements, celles-ci étant fortement affectées par la pandémie. Le conglomerat allemand Fresenius SE revient également en portefeuille : le groupe semble davantage disposé à travailler son périmètre d'actifs et son actuelle valorisation présente un point d'entrée selon nous. A l'inverse, nous avons pris nos profits en Veolia, Merck et allégé le poids de Legrand.

En juin, nous avons soldé et pris nos profits en trois entreprises Axa, Relx et DSM, puis allégé BASF pour initier en contrepartie trois positions. Croda qui bénéficie d'un environnement porteur dans ses deux principales divisions (sciences de la vie et soins) et d'une capacité éprouvée à augmenter ses prix pour compenser l'inflation des matières premières. UPM-Kymmene, un groupe largement désendetté qui accroît ses investissements dans des projets alignés avec la taxonomie européenne (bio-raffinage et biochimie) potentiellement très rémunérateurs. Enfin, au sein de la thématique Digitale, nous avons investi dans Deutsche Boerse qui, au-delà de la récurrence de ses revenus, est un potentiel bénéficiaire de taux d'intérêt et d'une volatilité plus élevés.

Au cours de l'été, nous avons renforcé notre poids en Adidas suite à la vente de la marque Reebok, à un prix supérieur aux attentes du marché, permettant au groupe de se séparer d'une division très peu rentable. Les poids en Nexus (éditeur allemand de logiciels pour le secteur médical) et en Essilor Luxottica ont également été augmentés. Une position dans le suédois Elekta, qui devrait bénéficier du rebond des demandes d'équipements de radiothérapie une fois la situation sanitaire normalisée, a été réinitiée. A l'inverse, dans une volonté de réduire les titres exposés à la réouverture des économies, Amadeus a été soldé, tout comme Adecco post annonce de l'OPA sur Akka Technologies.

En septembre, nous avons initié trois investissements en Rovi, (la correction boursière suite à un incident de production a constitué une opportunité d'achat de ce laboratoire pharmaceutique de spécialités), Covestro (l'environnement prix reste porteur au vu de l'équilibre de marché pour ce chimiste dont certains produits dédiés à la mobilité électrique et à l'isolation énergétique des bâtiments connaissent une demande soutenue) et Arcadis (les publications de résultats font ressortir un profil de croissance intéressant lié à son savoir-faire d'ingénieur pour des sujets environnementaux). En contrepartie, nous avons cédé Orsted (l'inflation des coûts devrait pénaliser les retours sur investissements) et Lagardère (prises de profits), puis allégé Kerry (prises de profits).

En octobre, la position dans le suédois Assa Abloy a été vendue, craignant un ralentissement des volumes en fin d'année et constatant la difficulté du groupe à atteindre ses objectifs de marge. Nous avons également pris nos profits en Dassault Systèmes pour des raisons de valorisation et également en Saint Gobain qui a gagné plus de 50% depuis le début de l'année contrairement au danois Rockwool International dont la baisse de septembre nous a offert un point d'entrée. Si ce leader de l'isolation subit actuellement des pressions face à l'inflation galopante de ses intrants, nous estimons que son pricing power sera suffisant pour préserver sa rentabilité.

En novembre, la position en Adidas a été allégée suite aux problèmes d'approvisionnement et une demande chinoise favorisant certains de ses concurrents. Nous avons pris partiellement nos profits en Recordati alors que la valorisation intègre en partie les bénéfices de potentielles acquisitions à venir. Parallèlement, nous avons initié une ligne en Biomérieux dont le cours pâtissait d'un scénario d'intensité concurrentielle trop pessimiste ; et en Axa dont la filiale XL devrait enfin délivrer les résultats escomptés malgré le niveau de catastrophes naturelles cette année et rémunérer ses actionnaires en dividendes et rachats de titres au cours des années à venir.

En décembre, le groupe irlandais Kerry a été soldé compte tenu de performances opérationnelles décevantes, notamment par rapport à ses comparables dans les ingrédients. Parallèlement, nous avons renforcé le groupe anglais Croda dont nous apprécions le repositionnement vers des activités en forte croissance rentable (dans le Personal Care/Life Sciences) qui bénéficient de la dynamique des ingrédients biosourcés. A l'inverse, nous avons pris des profits en Tomra (Norvège) après un beau parcours boursier (presque +50% en 2021) et avons soldé un titre plus vulnérable en période de hausse des taux, le groupe foncier belge Xior, spécialiste des résidences étudiantes qui poursuit sa croissance externe.

Tout au long de l'année, la poche de **liquidités** a évolué entre un plus bas à moins de 2% (fin mai) et un plus haut à 6,4% (en début d'année).

Les contributeurs 2021

Compte tenu de la forte volatilité en 2021, les contributeurs ont pu varier selon le momentum de marché. Néanmoins, les grands gagnants de l'année ont été les groupes de la thématique Digitale comme le français **Wavestone** (+84%), le néerlandais **ASML Holding** (+79%) dans un contexte de pénurie de semi-conducteurs, cet équipementier a été recherché tout comme les français **Alten** (+72%) et **Cap Gemini** (+72%). Notons également la forte performance de l'espagnol **Laboratorios Rovi** (+94%), partenaire de Moderna pour le déploiement du vaccin. Enfin, le norvégien **Tomra** (+59%) a rebondi fortement.

A l'inverse, la performance a été pénalisée par la faiblesse des titres exposés aux énergies renouvelables qui étaient les grands gagnants de 2020 : ainsi, **Siemens Gamesa** (-35%), **Vestas Wind** (-30%, nous les avons cédé en cours d'année) ou encore **Albioma** (-25%) ont fortement sous-performé. **Adidas** (-14%) qui était parmi nos fortes convictions, a souffert de contraintes de sa chaîne de production (au Vietnam notamment) et **Edenred** (-11%) des confinements des populations en fin d'année.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
UNION PEA SECURITE FCP 3DEC	3 861 572,40	5 628 890,55
AXA	4 149 018,96	4 392 446,28
SAINT-GOBAIN	2 997 000,00	3 774 176,16
ASSA ABLOY AB	3 153 539,86	3 401 007,95
BASF SE	3 196 097,50	3 102 163,06
LVMH (LOUIS VUITTON - MOET HENNESSY)	3 152 679,50	3 124 085,72
KERRY GROUP PLC-A	2 289 242,30	3 910 828,18
AMADEUS IT GROUP SA	3 173 625,60	2 914 893,35
TOTALENERGIES SE	2 935 043,28	2 986 347,42
SIEMENS GAMESA RENEWABLE ENE	3 049 267,65	2 681 640,75

4. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

TECHNIQUES DE GESTION EFFICACE DE PORTEFEUILLE ET INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS (ESMA) EN EURO

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :

- o Prêts de titres :
- o Emprunt de titres :
- o Prises en pensions :
- o Mises en pensions :

- Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :

- o Change à terme :
- o Future :
- o Options :
- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés(*)

(*) Sauf les dérivés listés..

c) **Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie**

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
<p>Techniques de gestion efficace</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces (*) <p>Total</p>	
<p>Instruments financiers dérivés</p> <ul style="list-style-type: none"> . Dépôts à terme . Actions . Obligations . OPCVM . Espèces <p>Total</p>	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) **Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace**

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
<ul style="list-style-type: none"> . Revenus (*) . Autres revenus <p>Total des revenus</p> <ul style="list-style-type: none"> . Frais opérationnels directs . Frais opérationnels indirects . Autres frais <p>Total des frais</p>	

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

TRANSPARENCE DES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT SUR TITRES ET DE LA RÉUTILISATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS - RÈGLEMENT SFTR - EN DEVISE DE COMPTABILITÉ DE L'OPC (EUR)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

POLITIQUES DE SÉLECTION DES INTERMÉDIAIRES FOURNISSANT LE SERVICE D'EXECUTION D'ORDRE ET FOURNISSANT LE SERVICE D'AIDE A LA DECISION D'INVESTISSEMENT

Richelieu Gestion sélectionne des prestataires dont la politique d'exécution permet d'assurer le meilleur résultat possible lors du passage des ordres transmis pour le compte de ses OPCVM.

De plus, Richelieu Gestion a recours à des services de recherche externes afin de l'aider dans l'identification des meilleures opportunités d'investissement pour sa gestion.

Les politiques de sélection et d'évaluation des intermédiaires sont disponibles sur le site internet www.richelieugestion.com.

Vous trouverez sur ce même site le compte rendu relatif aux frais d'intermédiation établi conformément aux dispositions de l'article 321-122 du Règlement Général de l'AMF.

INFORMATIONS SUR LES CRITERES ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE QUALITE DE GOUVERNANCE (ESG)

Le fonds Richelieu Cityzen est considéré **SFDR 8**.

Le filtre ESG (Environnement, Social et Gouvernance) précède le filtre financier dans la stratégie d'investissement.

Le process ESG du fonds a été modifié en fin d'année (et rédigé dans un document disponible à la consultation) et intègre désormais une **notation maison des émetteurs**.

Les données quantitatives et qualitatives sont toujours issues du provider VigeoEiris et analysées sur la base d'un reporting mensuel. Une approche « **Best-in Universe** » a été sélectionnée, visant à rendre éligible au portefeuille uniquement les quatre premiers quintiles de l'univers d'investissement du fonds (retravaillé selon notre processus). Les émetteurs les mieux notés sur la base de nos critères ESG sont donc retenus et les 20% ayant les moins bonnes pratiques extra-financières sont exclus.

Les **controverses** sont également prises en compte dans la notation : leur sévérité, fréquence et la réactivité du management sont évaluées. Un malus de 10 à 20% est appliqué pour les controverses sévères ou majeures à tous les émetteurs subissant des controverses liées aux sujets environnementaux, sociaux ou de gouvernance.

METHODE DE CALCUL DU RISQUE GLOBAL

Le risque global du FCP est calculé selon la méthode du calcul de l'engagement.

PEA

En application des dispositions de l'Article 91 quater L du Code Général des Impôts, Annexe 2, le FCP est investi de manière permanente à 75% au moins en titres et droits mentionnés aux a, b et c du 1° du I de l'article L. 221-31 du Code monétaire et financier.

Proportion d'investissement effectivement réalisé au cours de l'exercice : 89.71%.

POLITIQUE DE REMUNERATION

La politique de rémunération de Richelieu Gestion est conforme à la Directive 2014/91/EU du 23 juillet 2014, dite « OPCVM 5 » portant coordination des dispositions législatives, réglementaires et administratives concernant certains organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM).

Elle est consultable sur notre site internet www.richelieugestion.com

Montants des rémunérations versées en 2021 :

- Rémunération fixe brute 2021 pour l'ensemble des collaborateurs de la SGP : 2 235 311 €
- Dont 1 711 825 € pour les preneurs de risques significatifs (MRT)

- Bonus brut versé en 2022 au titre de 2021 : 490 000 €
- Dont 462 000 € versés aux preneurs de risques significatifs (MRT). L'intégralité du bonus a été versé, il n'y a pas de partie différée (application du principe de proportionnalité).

5. CERTIFICATION DU COMMISSAIRE AUX COMPTES



KPMG S.A.
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
France

Téléphone : +33 (0)1 55 68 86 66
Télécopie : +33 (0)1 55 68 86 60
Site internet : www.kpmg.fr

Fonds Commun de Placement RICHELIEU CITYZEN

1-3-5, rue Paul Cézanne - 75008 Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux porteurs de parts,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif RICHELIEU CITYZEN constitué sous forme de fonds commun de placement relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les fonds, leurs investissements et l'évaluation des actifs et passifs correspondants. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur la gestion opérationnelle des fonds et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille, et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, établis dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion établi par la société de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds commun de placement ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre fonds commun de placement.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds commun de placement à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense

KPMG S.A.

Signature numérique de
Pascal Lagand
KPMG le 29/04/2022 11:57:10

Pascal Lagand
Associé



6. COMPTES DE L'EXERCICE

BILAN AU 31/12/2021 en EUR

ACTIF

	31/12/2021	31/12/2020
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	103 090 393,79	64 405 174,46
Actions et valeurs assimilées	101 326 381,29	61 127 557,66
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	101 326 381,29	61 127 557,66
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif	1 764 012,50	3 277 616,80
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays	1 764 012,50	3 277 616,80
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres		
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés		
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	40 984,26	1 625,24
Opérations de change à terme de devises		
Autres	40 984,26	1 625,24
COMPTES FINANCIERS	4 172 101,65	2 853 427,13
Liquidités	4 172 101,65	2 853 427,13
TOTAL DE L'ACTIF	107 303 479,70	67 260 226,83

PASSIF

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	100 374 545,98	66 932 057,78
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		55,14
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	7 122 221,38	1 550 796,67
Résultat de l'exercice (a,b)	-431 178,66	-1 510 967,04
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	107 065 588,70	66 971 942,55
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS		
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres		
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme		
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé		
Autres opérations		
DETTES	237 891,00	288 284,28
Opérations de change à terme de devises		
Autres	237 891,00	288 284,28
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	107 303 479,70	67 260 226,83

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

HORS-BILAN AU 31/12/2021 en EUR

	31/12/2021	31/12/2020
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2021 en EUR

	31/12/2021	31/12/2020
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers		0,25
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 633 977,84	716 006,52
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	1 633 977,84	716 006,77
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	14 778,79	13 534,37
Autres charges financières		
TOTAL (2)	14 778,79	13 534,37
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	1 619 199,05	702 472,40
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	2 005 368,81	2 207 579,66
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	-386 169,76	-1 505 107,26
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-45 008,90	-5 859,78
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	-431 178,66	-1 510 967,04

I. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts courus.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.
La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.
La durée de l'exercice est de 12 mois.

Information sur les incidences liées à la crise du COVID-19

Les comptes ont été établis par la société de gestion sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise liée au Covid-19.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique «créances représentatives des titres reçus en pension» pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Frais facturés à l'OPCVM		Assiette	Taux maximum (TTC)
1	Frais de gestion financière de la société de gestion et frais administratifs externes à cette dernière	Actif net, déduction faite des parts ou actions d'OPCVM gérés par Richelieu Gestion ou toutes entités de son groupe	Parts R : 2,39% Parts RD : 2,39% Parts I : 1,20% Parts F : 1,50 % Parts FD : 1,50 %
2	Frais indirects (commissions de souscription/rachat et frais de gestion liés aux investissements dans des OPC ou fonds d'investissement)	Actif net	Non significatif
3	Commissions de mouvement perçues :		
	- par la société de gestion	Prélèvement sur chaque transaction	Actions : 0,35 % Obligations convertibles et obligations remboursables en actions : 0,30 % Autres obligations : 0,012 % Produits monétaires, TCN (EMTN et titres négociables à moyen terme compris) : en deçà 5 millions € inclus : 0 € ; entre 5 et 10 millions € inclus : 120 € ; Au-delà de 10 millions € : 200€ Produits dérivés, OST et OPCVM : 0 €
	- par le dépositaire	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
4	Commission de surperformance	Actif net	15% de la surperformance au-delà de l'indicateur de référence

Fonctionnement de la commission de surperformance :

La commission de surperformance est calculée en comparant l'évolution de la valeur liquidative de la part à l'évolution d'un actif de référence réalisant exactement la performance de l'indicateur de référence de la part (l'indice Bloomberg Eurozone Developed Markets Large & Mid Cap NR Index, dividendes nets réinvestis) et retraité des montants de souscriptions et de rachats de la part (« l'Actif de Référence »).

Cette comparaison s'effectue sur une période de cristallisation d'un an basée sur les dates d'observation fixées à la dernière date de valorisation du FCP du mois de novembre (la « Date d'Observation »). Cette période de cristallisation correspond à la fréquence à laquelle les provisions de commission de surperformance sont acquises et deviennent payables à la société de gestion. Cependant, toute sous-performance d'une part par rapport à l'Actif de Référence devra être compensée sur une période de référence maximale de 5 ans avant qu'une commission de surperformance ne devienne exigible.

La première période de cristallisation de chaque part s'étend entre le 1^{er} décembre 2019 (ou la date de création de la part si cette date est postérieure) et la prochaine Date d'Observation et ne peut être inférieure à 12 mois consécutifs.

A chaque date de valorisation du FCP, la valeur liquidative de la part (avant provision de la commission de surperformance sur le nombre de parts encore en circulation) est comparée à l'Actif de Référence.

Si la valeur liquidative de la part est supérieure à l'Actif de Référence, (avant prélèvement de la commission de surperformance) depuis le début de la période de référence, on constate une surperformance et la provision de commission de surperformance est ajustée à 15% du montant de la surperformance par dotation de provision.

En cas de sous performance, la provision de frais de gestion variables est ajustée par le biais de reprises de provision dans la limite des dotations constituées.

A chaque Date d'Observation :

- si la valeur liquidative de la part est supérieure à l'Actif de Référence (avant prélèvement de la commission de surperformance), la provision de frais de gestion variables est acquise et prélevée ; une nouvelle période de référence démarre ;

- si la valeur liquidative de la part est inférieure à l'Actif de Référence, aucune provision de frais de gestion variables n'est acquise ni prélevée et la sous-performance constatée devra être compensée sur une période de référence maximale de 5 ans avant qu'une commission de surperformance ne devienne à nouveau exigible.

En cas de rachat de parts, si une commission de surperformance est provisionnée, la partie proportionnelle aux parts remboursées est calculée et acquise à la société de gestion. Ces frais seront directement imputés au compte de résultat du FCP.

Les commissions de surperformance étant calculées en fonction de la performance de chaque part par rapport à l'indicateur de référence, les porteurs de parts de l'OPCVM sont invités à consulter les performances passées de chaque

catégorie de parts par rapport à l'indicateur de référence, présentées sur le site internet de la société de gestion : www.richelieugestion.com.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part RICHELIEU CITYZEN F	Capitalisation	Capitalisation
Part RICHELIEU CITYZEN FD	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion
Part RICHELIEU CITYZEN I	Capitalisation	Capitalisation
Part RICHELIEU CITYZEN R	Capitalisation	Capitalisation
Part RICHELIEU CITYZEN RD	Distribution	Capitalisation, et/ou Distribution, et/ou Report par décision de la société de gestion

2. EVOLUTION DE L'ACTIF NET AU 31/12/2021 en EUR

	31/12/2021	31/12/2020
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	66 971 942,55	58 190 659,39
Souscriptions (y compris les commissions de souscriptions acquises à l'OPC)	54 256 674,73	16 066 639,85
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-26 103 629,54	-14 368 349,01
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	9 643 936,74	4 186 021,22
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-2 256 079,64	-2 262 124,94
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme		
Frais de transactions	-761 526,25	-382 527,39
Différences de change	220 380,30	-158 426,77
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	5 480 059,24	7 326 811,90
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	16 319 514,95	10 839 455,71
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	-10 839 455,71	-3 512 643,81
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme		
<i>Différence d'estimation exercice N</i>		
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>		
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		-117 143,92
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		-4 510,52
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-386 169,76	-1 505 107,26
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments	0,33 (*)	
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	107 065 588,70	66 971 942,55

(*) resultat de fusion.

3. COMPLEMENTS D'INFORMATION

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ECONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
AUTRES OPÉRATIONS		
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS		

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							4 172 101,65	3,90
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.3. VENTILATION PAR MATURITE RESIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	4 172 101,65	3,90								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'EVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 GBP		Devise 2 DKK		Devise 3 SEK		Devise N AUTRE(S)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	4 305 740,83	4,02	4 061 256,32	3,79	3 595 957,18	3,36	3 328 899,83	3,11
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres								
Créances								
Comptes financiers								
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

3.5. CREANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	31/12/2021
CRÉANCES		
	Souscriptions à recevoir	29 090,16
	Coupons et dividendes en espèces	11 894,10
TOTAL DES CRÉANCES		40 984,26
DETTES		
	Rachats à payer	47 608,36
	Frais de gestion fixe	190 282,64
TOTAL DES DETTES		237 891,00
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-196 906,74

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part RICHELIEU CITYZEN F		
Parts souscrites durant l'exercice	45 633,456	9 250 813,19
Parts rachetées durant l'exercice	-48 726,665	-10 223 682,92
Solde net des souscriptions/rachats	-3 093,209	-972 869,73
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	111 007,288	
Part RICHELIEU CITYZEN FD		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-159,139	-21 486,86
Solde net des souscriptions/rachats	-159,139	-21 486,86
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	6 367,912	
Part RICHELIEU CITYZEN I		
Parts souscrites durant l'exercice	2,300	2 361 462,13
Parts rachetées durant l'exercice	-0,330	-337 522,33
Solde net des souscriptions/rachats	1,970	2 023 939,80
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	1,970	
Part RICHELIEU CITYZEN R		
Parts souscrites durant l'exercice	216 080,061	41 884 153,78
Parts rachetées durant l'exercice	-66 198,419	-13 593 947,38
Solde net des souscriptions/rachats	149 881,642	28 290 206,40
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	318 713,934	
Part RICHELIEU CITYZEN RD		
Parts souscrites durant l'exercice	6 328,746	760 245,63
Parts rachetées durant l'exercice	-16 069,361	-1 926 990,05
Solde net des souscriptions/rachats	-9 740,615	-1 166 744,42
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	80 687,570	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part RICHELIEU CITYZEN F Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part RICHELIEU CITYZEN FD Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part RICHELIEU CITYZEN I Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part RICHELIEU CITYZEN R Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	
Part RICHELIEU CITYZEN RD Total des commissions acquises Commissions de souscription acquises Commissions de rachat acquises	

3.7. FRAIS DE GESTION

	31/12/2021
Part RICHELIEU CITYZEN F	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	386 918,48
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,49
Frais de gestion variables provisionnés	-60 943,20
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	-0,23
Frais de gestion variables acquis	613,91
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part RICHELIEU CITYZEN FD	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	13 025,00
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,49
Frais de gestion variables provisionnés	-2 218,31
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	-0,25
Frais de gestion variables acquis	5,23
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part RICHELIEU CITYZEN I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	14 947,47
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,19
Frais de gestion variables provisionnés	
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	
Frais de gestion variables acquis	
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	
Part RICHELIEU CITYZEN R	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	1 517 555,22
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,37
Frais de gestion variables provisionnés	-83 828,92
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	-0,13
Frais de gestion variables acquis	995,71
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

	31/12/2021
Part RICHELIEU CITYZEN RD	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	244 499,48
Pourcentage de frais de gestion fixes	2,37
Frais de gestion variables provisionnés	-26 381,34
Pourcentage de frais de gestion variables provisionnés	-0,26
Frais de gestion variables acquis	180,08
Pourcentage de frais de gestion variables acquis	
Rétrocessions des frais de gestion	

« Le montant des frais de gestion variables affiché ci-dessus correspond à la somme des provisions et reprises de provisions ayant impacté l'actif net au cours de la période sous revue .»

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

3.8.1. Garanties reçues par l'OPC :

Néant.

3.8.2. Autres engagements reçus et/ou donnés :

Néant.

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	31/12/2021
Titres pris en pension livrée	
Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	31/12/2021
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	
Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	31/12/2021
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			709 764,50
	FR0011689330	RICHELIEU FAMILY SMALL CAP R	709 764,50
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			709 764,50

3.10. TABLEAU D'AFFECTATION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	31/12/2021	31/12/2020
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		55,14
Résultat	-431 178,66	-1 510 967,04
Total	-431 178,66	-1 510 911,90

	31/12/2021	31/12/2020
Part RICHELIEU CITYZEN F		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	53 789,09	-355 525,39
Total	53 789,09	-355 525,39

	31/12/2021	31/12/2020
Part RICHELIEU CITYZEN FD		
Affectation		
Distribution	1 974,05	
Report à nouveau de l'exercice	53,60	
Capitalisation		-16 711,70
Total	2 027,65	-16 711,70
Informations relatives aux parts ouvrant droit à distribution		
Nombre de parts	6 367,912	6 527,051
Distribution unitaire	0,31	
Crédit d'impôt		
Crédit d'impôt attachés à la distribution du résultat	964,05	

	31/12/2021	31/12/2020
Part RICHELIEU CITYZEN I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	6 955,23	
Total	6 955,23	

	31/12/2021	31/12/2020
Part RICHELIEU CITYZEN R		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-430 106,12	-864 958,85
Total	-430 106,12	-864 958,85

	31/12/2021	31/12/2020
Part RICHELIEU CITYZEN RD		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	-63 844,51	-273 715,96
Total	-63 844,51	-273 715,96

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	31/12/2021	31/12/2020
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	7 122 221,38	1 550 796,67
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	7 122 221,38	1 550 796,67

	31/12/2021	31/12/2020
Part RICHELIEU CITYZEN F		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	1 654 118,26	530 463,90
Total	1 654 118,26	530 463,90

	31/12/2021	31/12/2020
Part RICHELIEU CITYZEN FD		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	60 347,86	19 284,33
Total	60 347,86	19 284,33

	31/12/2021	31/12/2020
Part RICHELIEU CITYZEN I		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	131 772,30	
Total	131 772,30	

	31/12/2021	31/12/2020
Part RICHELIEU CITYZEN R		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	4 593 572,00	762 225,99
Total	4 593 572,00	762 225,99

	31/12/2021	31/12/2020
Part RICHELIEU CITYZEN RD		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	682 410,96	238 822,45
Total	682 410,96	238 822,45

3.11. TABLEAU DES RESULTATS ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE L'ENTITE AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Actif net Global en EUR	68 667 904,43	49 231 011,01	58 190 659,39	66 971 942,55	107 065 588,70
Part RICHELIEU CITYZEN F en EUR					
Actif net		4 555 025,21	10 214 665,75	22 902 679,23	24 919 183,59
Nombre de titres		31 283,544	57 402,762	114 100,497	111 007,288
Valeur liquidative unitaire		145,60	177,94	200,72	224,48
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes		1,51	2,06	4,64	14,90
Capitalisation unitaire sur résultat		1,38	1,03	-3,11	0,48
Part RICHELIEU CITYZEN FD en EUR					
Actif net		882 842,80	900 559,53	833 180,29	909 153,01
Nombre de titres		9 226,079	7 768,410	6 527,051	6 367,912
Valeur liquidative unitaire		95,68	115,92	127,65	142,77
Distribution unitaire sur +/- values nettes		0,03	1,27		
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes				2,95	9,47
Distribution unitaire sur résultat		0,90	0,67		0,31
Crédit d'impôt unitaire			0,13		(*)
Capitalisation unitaire sur résultat				-2,56	

	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Part RICHELIEU CITYZEN I en EUR					
Actif net					2 172 686,07
Nombre de titres					1,970
Valeur liquidative unitaire					1 102 886,32
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes					66 889,49
Capitalisation unitaire sur résultat					3 530,57
Part RICHELIEU CITYZEN ID en EUR					
Actif net	1 777 613,66	1 376 971,16	1 669 372,08		
Nombre de titres	1,600	1,600	1,600		
Valeur liquidative unitaire	1 111 008,53	860 606,97	1 043 357,55		
Distribution unitaire sur +/- values nettes	84 681,61				
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes		-1 225,16	11 468,61		
Distribution unitaire sur résultat	22 175,74	10 499,45	8 953,16		
Crédit d'impôt unitaire					(*)
Part RICHELIEU CITYZEN R en EUR					
Actif net	52 369 706,33	32 327 877,95	34 583 922,00	32 896 795,08	68 838 099,67
Nombre de titres	308 570,231	223 985,060	197 794,509	168 832,292	318 713,934
Valeur liquidative unitaire	169,71	144,33	174,84	194,84	215,98
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	15,35	0,42	1,97	4,51	14,41
Capitalisation unitaire sur résultat	1,42	-0,17	-0,40	-5,12	-1,34

	29/12/2017	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021
Part RICHELIEU CITYZEN RD en EUR					
Actif net	14 520 584,44	10 088 293,89	10 822 140,03	10 339 287,95	10 226 466,36
Nombre de titres	130 183,322	117 451,944	104 157,619	90 428,185	80 687,570
Valeur liquidative unitaire	111,53	85,89	103,90	114,33	126,74
Distribution unitaire sur +/- values nettes	9,18	0,14	1,16		
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes				2,64	8,45
Distribution unitaire sur résultat	0,94				
Crédit d'impôt unitaire					(*)
Capitalisation unitaire sur résultat		-0,15	-0,24	-3,02	-0,79

(*) Le crédit d'impôt unitaire ne sera déterminé qu'à la date de mise en distribution, conformément aux dispositions fiscales en vigueur.

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
ALLEMAGNE				
ADIDAS NOM.	EUR	7 523	1 904 823,60	1,78
ALLIANZ SE-REG	EUR	7 850	1 630 052,50	1,53
COVESTRO AG	EUR	28 500	1 544 700,00	1,45
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	20 250	2 978 775,00	2,78
FRESENIUS	EUR	62 150	2 200 110,00	2,05
HANNOVER RUECKVERSICHERUNGS NAMEN	EUR	14 900	2 490 535,00	2,32
INFINEON TECHNOLOGIES	EUR	117 850	4 803 566,00	4,49
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNG AG	EUR	9 795	2 551 597,50	2,38
NEXUS AG	EUR	23 100	1 653 960,00	1,54
SAP SE	EUR	21 600	2 697 840,00	2,52
TOTAL ALLEMAGNE			24 455 959,60	22,84
BELGIQUE				
XIOR STUDENT HOUSING NV RTS	EUR	12 000		
XIOR STUDENT HOUSING NV RTS	EUR	15 390		
TOTAL BELGIQUE				
DANEMARK				
ROCKWOOL INTERNATIONAL AS B	DKK	4 350	1 672 717,01	1,57
TRYG AS	DKK	110 000	2 388 539,31	2,23
TOTAL DANEMARK			4 061 256,32	3,80
ESPAGNE				
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	25 500	1 520 820,00	1,42
EDP RENOVAVEIS SA EUR5	EUR	108 200	2 369 580,00	2,21
LABORATORIOS FARMACEUTICOS ROVI SA	EUR	28 500	2 103 300,00	1,96
SIEMENS GAMESA RENEWABLE ENE	EUR	48 500	1 021 895,00	0,96
TOTAL ESPAGNE			7 015 595,00	6,55
FINLANDE				
HUHTAMAKI OY	EUR	51 950	2 020 335,50	1,89
UPM-KYMMENE OY	EUR	99 000	3 312 540,00	3,09
TOTAL FINLANDE			5 332 875,50	4,98
FRANCE				
ACCOR	EUR	86 300	2 455 235,00	2,30
ALBIOMA	EUR	39 617	1 358 070,76	1,26
ALTEN	EUR	17 500	2 773 750,00	2,59
AXA	EUR	86 000	2 251 910,00	2,10
BIOMERIEUX	EUR	13 500	1 686 150,00	1,57
BUREAU VERITAS	EUR	107 400	3 133 932,00	2,92
CAPGEMINI SE	EUR	23 440	5 051 320,00	4,72
EDENRED	EUR	59 967	2 432 861,19	2,27
ESSILORLUXOTTICA	EUR	19 542	3 659 044,08	3,42
LEGRAND SA	EUR	30 050	3 092 145,00	2,89
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	20 900	3 604 414,00	3,37
SODEXO / EX SODEXHO ALLIANCE	EUR	21 450	1 652 937,00	1,54

3.12. INVENTAIRE DÉTAILLÉ DES INSTRUMENTS FINANCIERS en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
SPIE SA	EUR	92 000	2 090 240,00	1,96
WAVESTONE	EUR	34 000	1 849 600,00	1,73
TOTAL FRANCE			37 091 609,03	34,64
ITALIE				
RECORDATI INDUSTRIA CHIMICA E FARMACEUTICA	EUR	33 500	1 892 750,00	1,77
TOTAL ITALIE			1 892 750,00	1,77
NORVEGE				
TOMRA SYSTEMS ASA	NOK	16 400	1 031 935,10	0,97
TOTAL NORVEGE			1 031 935,10	0,97
PAYS-BAS				
ARCADIS	EUR	45 350	1 920 119,00	1,80
ASML HOLDING NV	EUR	4 840	3 420 428,00	3,19
CSM NV	EUR	20 900	866 096,00	0,81
ING GROEP NV	EUR	190 000	2 325 980,00	2,17
STMICROELECTRONICS NV	EUR	39 500	1 713 115,00	1,60
TOTAL PAYS-BAS			10 245 738,00	9,57
ROYAUME-UNI				
CRODA INTERNATIONAL PLC	GBP	22 450	2 705 979,04	2,53
INFORMA PLC	GBP	260 000	1 599 761,79	1,49
TOTAL ROYAUME-UNI			4 305 740,83	4,02
SUEDE				
DOMETIC GROUP AB	SEK	118 000	1 363 257,58	1,26
ELEKTA AB	SEK	40 000	445 027,20	0,42
SVENSKA CELLULOSA -B- FREE	SEK	114 500	1 787 672,40	1,67
TOTAL SUEDE			3 595 957,18	3,35
SUISSE				
LONZA GROUP NOM.	CHF	3 125	2 296 964,73	2,15
TOTAL SUISSE			2 296 964,73	2,15
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			101 326 381,29	94,64
TOTAL Actions et valeurs assimilées			101 326 381,29	94,64
Organismes de placement collectif				
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays				
FRANCE				
MYRIA ACTIONS DURABLES EUROPE	EUR	930	1 054 248,00	0,98
RICHELIEU FAMILY SMALL CAP R	EUR	3 350	709 764,50	0,67
TOTAL FRANCE			1 764 012,50	1,65
TOTAL OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays			1 764 012,50	1,65
TOTAL Organismes de placement collectif			1 764 012,50	1,65
Créances			40 984,26	0,04
Dettes			-237 891,00	-0,23
Comptes financiers			4 172 101,65	3,90
Actif net			107 065 588,70	100,00

Part RICHELIEU CITYZEN RD	EUR	80 687,570	126,74
Part RICHELIEU CITYZEN FD	EUR	6 367,912	142,77
Part RICHELIEU CITYZEN F	EUR	111 007,288	224,48
Part RICHELIEU CITYZEN R	EUR	318 713,934	215,98
Part RICHELIEU CITYZEN I	EUR	1,970	1 102 886,32

COMPLEMENT D'INFORMATION RELATIF AU REGIME FISCAL DU COUPON

Décomposition du coupon : Part RICHELIEU CITYZEN FD

	NET GLOBAL	DEVISE	NET UNITAIRE	DEVISE
Revenus soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Actions ouvrant droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire	1 974,05	EUR	0,31	EUR
Autres revenus n'ouvrant pas droit à abattement et soumis à un prélèvement à la source obligatoire non libératoire				
Revenus non déclarables et non imposables				
Montant des sommes distribuées sur les plus et moins-values				
TOTAL	1 974,05	EUR	0,31	EUR

7. ANNEXE (S)



Richelieu Gestion

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

RICHELIEU CITYZEN

Part FD ISIN : FR0013281524

Cet OPCVM est géré par RICHELIEU GESTION

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Classification : Actions de pays de l'Union européenne

Objectif de gestion : L'objectif de l'OPCVM est de rechercher une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence Bloomberg Eurozone Developed Markets Large & Mid Cap NR Index (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée, par le biais d'une gestion discrétionnaire d'un portefeuille d'actions européennes sélectionnées en fonction d'une analyse financière et de critères extra-financiers ESG (Environnement, Social, Gouvernance).

Indicateur de référence : La performance du FCP peut être comparée a posteriori à celle de l'indicateur de référence Bloomberg Eurozone Developed Markets Large & Mid Cap NR Index (dividendes nets réinvestis). Cet indice est représentatif des marchés actions de la zone Euro. Les données concernant l'indice sont notamment disponibles sur le <https://www.bloomberg.com/professional/product/indices/>.

Politique d'investissement : La stratégie de cet OPCVM repose sur une gestion active, discrétionnaire et opportuniste visant à sélectionner, sur la base d'une analyse financière fondamentale et de critères extra-financiers ESG, des valeurs de sociétés cotées sur les marchés de l'Union européenne actives dans les secteurs suivants : santé, éducation, loisirs, sécurité, environnement et digitalisation.

L'analyse extra-financière ESG est menée selon une approche « Best in Universe » qui vise à rendre éligible au portefeuille uniquement les 4 premiers quintiles de l'univers d'investissement (entreprises de l'Union européenne), soit les 80% d'émetteurs les mieux notés sur la base de critères ESG et ainsi à exclure les 20% d'émetteurs les moins bien notés. La part de l'OPCVM couverte par les critères ESG est fixée à un seuil minimum de 90% de l'actif net hors liquidités et assimilés. Ce filtre ESG est constitué sur des bases de données extra-financières fournies par des prestataires tiers spécialisés.

Limites méthodologiques : L'analyse ESG se fonde en grande partie sur des données qualitatives et quantitatives communiquées par les entreprises elles-mêmes et est donc dépendante de la qualité de cette information. Bien qu'en amélioration constante, les reportings ESG des entreprises restent encore parcellaires et très hétérogènes.

Caractéristiques essentielles : L'OPCVM est en permanence investi à hauteur de 75% minimum de l'actif net en actions de tout pays au sein de l'Union européenne, sans contrainte de taille de capitalisation. L'exposition aux marchés actions pourra néanmoins être réduite jusqu'à 60% de l'actif net.

L'OPCVM peut également investir jusqu'à 20% de l'actif net en obligations, titres de créance, et instruments du marché monétaire, émis en euros par des entités publiques ou privées de pays membres de l'Union européenne tout en conservant l'application des critères ESG. Ces titres relèveront de tout type de notation, dont spéculative selon les agences de notation indépendantes ou le barème de notation interne de la société de gestion, ou pourront être non notés. La sensibilité globale du portefeuille aux produits et instruments de taux est comprise entre 0 et +2,5.

L'OPCVM pourra enfin intervenir sur les instruments dérivés pour couvrir son actif et les titres intégrant des dérivés pour couvrir et/ou exposer son actif aux risques actions et de change. Son exposition globale pourra atteindre 110% de l'actif net, soit une surexposition maximale de +10% de l'actif net.

Autres informations : Les souscriptions et rachats sont centralisés chaque jour ouvré de la bourse de Paris à l'exception des jours fériés légaux en France (J) jusqu'à 12h auprès du dépositaire. La valeur liquidative est déterminée le jour ouvré suivant et le règlement intervient à J+2 ouvrés.

La part FD de l'OPCVM distribue son résultat net et les plus-values nettes sont capitalisées et/ou distribuées.

L'OPCVM est éligible au PEA.

Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur ci-dessus reflète la volatilité de l'OPCVM sur 5 ans compte tenu de son exposition aux marchés actions de l'Union européenne. Il est calculé sur la base de l'historique des rendements de l'OPCVM et à défaut d'historique suffisant, sur la base des rendements de son indicateur de référence.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : il représente, pour les titres de créance et les instruments monétaires, le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance. Ce risque est plus important pour les titres dits « spéculatifs ».

Risque de liquidité : risque lié à la part des investissements réalisée dans des instruments financiers pouvant présenter par nature et /ou selon certaines circonstances un niveau de liquidité relativement faible.

Risque lié aux instruments financiers à terme : risque lié aux variations des prix des instruments financiers à terme et à un effet d'amplification à la baisse ou à la hausse des mouvements de marché.

Risque de contrepartie : risque de non paiement d'un flux (ou d'un engagement) dû par une contrepartie avec laquelle des positions ont été échangées et des engagements signés.



Richelieu Gestion

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

RICHELIEU CITYZEN

PART I ISIN : FR0011362599

Cet OPCVM est géré par RICHELIEU GESTION

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Classification : Actions de pays de l'Union européenne

Objectif de gestion : L'objectif de l'OPCVM est de rechercher une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence Bloomberg Eurozone Developed Markets Large & Mid Cap NR Index (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée, par le biais d'une gestion discrétionnaire d'un portefeuille d'actions européennes sélectionnées en fonction d'une analyse financière et de critères extra-financiers ESG (Environnement, Social, Gouvernance).

Indicateur de référence : La performance du FCP peut être comparée a posteriori à celle de l'indicateur de référence Bloomberg Eurozone Developed Markets Large & Mid Cap NR Index (dividendes nets réinvestis). Cet indice est représentatif des marchés actions de la zone Euro. Les données concernant l'indice sont notamment disponibles sur le <https://www.bloomberg.com/professional/product/indices/>.

Politique d'investissement : La stratégie de cet OPCVM repose sur une gestion active, discrétionnaire et opportuniste visant à sélectionner, sur la base d'une analyse financière fondamentale et de critères extra-financiers ESG, des valeurs de sociétés cotées sur les marchés de l'Union européenne actives dans les secteurs suivants : santé, éducation, loisirs, sécurité, environnement et digitalisation.

L'analyse extra-financière ESG est menée selon une approche « Best in Universe » qui vise à rendre éligible au portefeuille uniquement les 4 premiers quintiles de l'univers d'investissement (entreprises de l'Union européenne), soit les 80% d'émetteurs les mieux notés sur la base de critères ESG et ainsi à exclure les 20% d'émetteurs les moins bien notés. La part de l'OPCVM couverte par les critères ESG est fixée à un seuil minimum de 90% de l'actif net hors liquidités et assimilés. Ce filtre ESG est constitué sur des bases de données extra-financières fournies par des prestataires tiers spécialisés.

Limites méthodologiques : L'analyse ESG se fonde en grande partie sur des données qualitatives et quantitatives communiquées par les entreprises elles-mêmes et est donc dépendante de la qualité de cette information. Bien qu'en amélioration constante, les reportings ESG des entreprises restent encore parcellaires et très hétérogènes.

Caractéristiques essentielles : L'OPCVM est en permanence investi à hauteur de 75% minimum de l'actif net en actions de tout pays au sein de l'Union européenne, sans contrainte de taille de capitalisation. L'exposition aux marchés actions pourra néanmoins être réduite jusqu'à 60% de l'actif net.

L'OPCVM peut également investir jusqu'à 20% de l'actif net en obligations, titres de créance, et instruments du marché monétaire, émis en euros par des entités publiques ou privées de pays membres de l'Union européenne tout en conservant l'application des critères ESG. Ces titres relèveront de tout type de notation, dont spéculative selon les agences de notation indépendantes ou le barème de notation interne de la société de gestion, ou pourront être non notés. La sensibilité globale du portefeuille aux produits et instruments de taux est comprise entre 0 et +2,5.

L'OPCVM pourra enfin intervenir sur les instruments dérivés pour couvrir son actif et les titres intégrant des dérivés pour couvrir et/ou exposer son actif aux risques actions et de change. Son exposition globale pourra atteindre 110% de l'actif net, soit une surexposition maximale de +10% de l'actif net.

Autres informations : Les souscriptions et rachats sont centralisés chaque jour ouvré de la bourse de Paris à l'exception des jours fériés légaux en France (J) jusqu'à 12h auprès du dépositaire. La valeur liquidative est déterminée le jour ouvré suivant et le règlement intervient à J+2 ouvrés.

La part I de l'OPCVM capitalise les sommes distribuables. L'OPCVM est éligible au PEA.

Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur ci-dessus reflète la volatilité de l'OPCVM sur 5 ans compte tenu de son exposition aux marchés actions de l'Union européenne. Il est calculé sur la base de l'historique des rendements de l'OPCVM et à défaut d'historique suffisant, sur la base des rendements de son indicateur de référence.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : il représente, pour les titres de créance et les instruments monétaires, le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance. Ce risque est plus important pour les titres dits « spéculatifs ».

Risque de liquidité : risque lié à la part des investissements réalisée dans des instruments financiers pouvant présenter par nature et /ou selon certaines circonstances un niveau de liquidité relativement faible.

Risque lié aux instruments financiers à terme : risque lié aux variations des prix des instruments financiers à terme et à un effet d'amplification à la baisse ou à la hausse des mouvements de marché.

Risque de contrepartie : risque de non paiement d'un flux (ou d'un engagement) dû par une contrepartie avec laquelle des positions ont été échangées et des engagements signés.



Richelieu Gestion

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

RICHELIEU CITYZEN

Part RD ISIN : FR0013032109

Cet OPCVM est géré par RICHELIEU GESTION

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Classification : Actions de pays de l'Union européenne

Objectif de gestion : L'objectif de l'OPCVM est de rechercher une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence Bloomberg Eurozone Developed Markets Large & Mid Cap NR Index (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée, par le biais d'une gestion discrétionnaire d'un portefeuille d'actions européennes sélectionnées en fonction d'une analyse financière et de critères extra-financiers ESG (Environnement, Social, Gouvernance).

Indicateur de référence : La performance du FCP peut être comparée a posteriori à celle de l'indicateur de référence Bloomberg Eurozone Developed Markets Large & Mid Cap NR Index (dividendes nets réinvestis). Cet indice est représentatif des marchés actions de la zone Euro. Les données concernant l'indice sont notamment disponibles sur le <https://www.bloomberg.com/professional/product/indices/>.

Politique d'investissement : La stratégie de cet OPCVM repose sur une gestion active, discrétionnaire et opportuniste visant à sélectionner, sur la base d'une analyse financière fondamentale et de critères extra-financiers ESG, des valeurs de sociétés cotées sur les marchés de l'Union européenne actives dans les secteurs suivants : santé, éducation, loisirs, sécurité, environnement et digitalisation.

L'analyse extra-financière ESG est menée selon une approche « Best in Universe » qui vise à rendre éligible au portefeuille uniquement les 4 premiers quintiles de l'univers d'investissement (entreprises de l'Union européenne), soit les 80% d'émetteurs les mieux notés sur la base de critères ESG et ainsi à exclure les 20% d'émetteurs les moins bien notés. La part de l'OPCVM couverte par les critères ESG est fixée à un seuil minimum de 90% de l'actif net hors liquidités et assimilés. Ce filtre ESG est constitué sur des bases de données extra-financières fournies par des prestataires tiers spécialisés.

Limites méthodologiques : L'analyse ESG se fonde en grande partie sur des données qualitatives et quantitatives communiquées par les entreprises elles-mêmes et est donc dépendante de la qualité de cette information. Bien qu'en amélioration constante, les reportings ESG des entreprises restent encore parcellaires et très hétérogènes.

Caractéristiques essentielles : L'OPCVM est en permanence investi à hauteur de 75% minimum de l'actif net en actions de tout pays au sein de l'Union européenne, sans contrainte de taille de capitalisation. L'exposition aux marchés actions pourra néanmoins être réduite jusqu'à 60% de l'actif net.

L'OPCVM peut également investir jusqu'à 20% de l'actif net en obligations, titres de créance, et instruments du marché monétaire, émis en euros par des entités publiques ou privées de pays membres de l'Union européenne tout en conservant l'application des critères ESG. Ces titres relèveront de tout type de notation, dont spéculative selon les agences de notation indépendantes ou le barème de notation interne de la société de gestion, ou pourront être non notés. La sensibilité globale du portefeuille aux produits et instruments de taux est comprise entre 0 et +2,5.

L'OPCVM pourra enfin intervenir sur les instruments dérivés pour couvrir son actif et les titres intégrant des dérivés pour couvrir et/ou exposer son actif aux risques actions et de change. Son exposition globale pourra atteindre 110% de l'actif net, soit une surexposition maximale de +10% de l'actif net.

Autres informations : Les souscriptions et rachats sont centralisés chaque jour ouvré de la bourse de Paris à l'exception des jours fériés légaux en France (J) jusqu'à 12h auprès du dépositaire. La valeur liquidative est déterminée le jour ouvré suivant et le règlement intervient à J+2 ouvrés.

La part RD de l'OPCVM distribue son résultat net et les plus-values nettes sont capitalisées et/ou distribuées.

L'OPCVM est éligible au PEA.

Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur ci-dessus reflète la volatilité de l'OPCVM sur 5 ans compte tenu de son exposition aux marchés actions de l'Union européenne. Il est calculé sur la base de l'historique des rendements de l'OPCVM et à défaut d'historique suffisant, sur la base des rendements de son indicateur de référence.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : il représente, pour les titres de créance et les instruments monétaires, le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance. Ce risque est plus important pour les titres dits « spéculatifs ».

Risque de liquidité : risque lié à la part des investissements réalisée dans des instruments financiers pouvant présenter par nature et /ou selon certaines circonstances un niveau de liquidité relativement faible.

Risque lié aux instruments financiers à terme : risque lié aux variations des prix des instruments financiers à terme et à un effet d'amplification à la baisse ou à la hausse des mouvements de marché.

Risque de contrepartie : risque de non paiement d'un flux (ou d'un engagement) dû par une contrepartie avec laquelle des positions ont été échangées et des engagements signés.



Richelieu Gestion

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans cet OPCVM et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

RICHELIEU CITYZEN

Part R ISIN : FR0000989410

Cet OPCVM est géré par RICHELIEU GESTION

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Classification : Actions de pays de l'Union européenne

Objectif de gestion : L'objectif de l'OPCVM est de rechercher une performance supérieure à celle de l'indicateur de référence Bloomberg Eurozone Developed Markets Large & Mid Cap NR Index (dividendes nets réinvestis), sur la durée de placement recommandée, par le biais d'une gestion discrétionnaire d'un portefeuille d'actions européennes sélectionnées en fonction d'une analyse financière et de critères extra-financiers ESG (Environnement, Social, Gouvernance).

Indicateur de référence : La performance du FCP peut être comparée a posteriori à celle de l'indicateur de référence Bloomberg Eurozone Developed Markets Large & Mid Cap NR Index (dividendes nets réinvestis). Cet indice est représentatif des marchés actions de la zone Euro. Les données concernant l'indice sont notamment disponibles sur le <https://www.bloomberg.com/professional/product/indices/>.

Politique d'investissement : La stratégie de cet OPCVM repose sur une gestion active, discrétionnaire et opportuniste visant à sélectionner, sur la base d'une analyse financière fondamentale et de critères extra-financiers ESG, des valeurs de sociétés cotées sur les marchés de l'Union européenne actives dans les secteurs suivants : santé, éducation, loisirs, sécurité, environnement et digitalisation.

L'analyse extra-financière ESG est menée selon une approche « Best in Universe » qui vise à rendre éligible au portefeuille uniquement les 4 premiers quintiles de l'univers d'investissement (entreprises de l'Union européenne), soit les 80% d'émetteurs les mieux notés sur la base de critères ESG et ainsi à exclure les 20% d'émetteurs les moins bien notés. La part de l'OPCVM couverte par les critères ESG est fixée à un seuil minimum de 90% de l'actif net hors liquidités et assimilés. Ce filtre ESG est constitué sur des bases de données extra-financières fournies par des prestataires tiers spécialisés.

Limites méthodologiques : L'analyse ESG se fonde en grande partie sur des données qualitatives et quantitatives communiquées par les entreprises elles-mêmes et est donc dépendante de la qualité de cette information. Bien qu'en amélioration constante, les reportings ESG des entreprises restent encore parcellaires et très hétérogènes.

Caractéristiques essentielles : L'OPCVM est en permanence investi à hauteur de 75% minimum de l'actif net en actions de tout pays au sein de l'Union européenne, sans contrainte de taille de capitalisation. L'exposition aux marchés actions pourra néanmoins être réduite jusqu'à 60% de l'actif net.

L'OPCVM peut également investir jusqu'à 20% de l'actif net en obligations, titres de créance, et instruments du marché monétaire, émis en euros par des entités publiques ou privées de pays membres de l'Union européenne tout en conservant l'application des critères ESG. Ces titres relèveront de tout type de notation, dont spéculative selon les agences de notation indépendantes ou le barème de notation interne de la société de gestion, ou pourront être non notés. La sensibilité globale du portefeuille aux produits et instruments de taux est comprise entre 0 et +2,5.

L'OPCVM pourra enfin intervenir sur les instruments dérivés pour couvrir son actif et les titres intégrant des dérivés pour couvrir et/ou exposer son actif aux risques actions et de change. Son exposition globale pourra atteindre 110% de l'actif net, soit une surexposition maximale de +10% de l'actif net.

Autres informations : Les souscriptions et rachats sont centralisés chaque jour ouvré de la bourse de Paris à l'exception des jours fériés légaux en France (J) jusqu'à 12h auprès du dépositaire. La valeur liquidative est déterminée le jour ouvré suivant et le règlement intervient à J+2 ouvrés.

La part R de l'OPCVM capitalise les sommes distribuables. L'OPCVM est éligible au PEA.

Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible, A risque plus élevé,

rendement potentiellement plus faible rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

L'indicateur ci-dessus reflète la volatilité de l'OPCVM sur 5 ans compte tenu de son exposition aux marchés actions de l'Union européenne. Il est calculé sur la base de l'historique des rendements de l'OPCVM et à défaut d'historique suffisant, sur la base des rendements de son indicateur de référence.

Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital investi initialement n'est pas garanti.

Risque(s) important(s) pour l'OPCVM non pris en compte dans cet indicateur :

Risque de crédit : il représente, pour les titres de créance et les instruments monétaires, le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance. Ce risque est plus important pour les titres dits « spéculatifs ».

Risque de liquidité : risque lié à la part des investissements réalisée dans des instruments financiers pouvant présenter par nature et /ou selon certaines circonstances un niveau de liquidité relativement faible.

Risque lié aux instruments financiers à terme : risque lié aux variations des prix des instruments financiers à terme et à un effet d'amplification à la baisse ou à la hausse des mouvements de marché.

Risque de contrepartie : risque de non paiement d'un flux (ou d'un engagement) dû par une contrepartie avec laquelle des positions ont été échangées et des engagements signés.